



HAL
open science

Redécouverte de la carte des bornes milliaires réalisée par Antoine-Marie Héron de Villefosse en 1878

Pauline Cuzel

► **To cite this version:**

Pauline Cuzel. Redécouverte de la carte des bornes milliaires réalisée par Antoine-Marie Héron de Villefosse en 1878. *Antiquités nationales*, 2020, 49, pp.71-84. hal-02936450

HAL Id: hal-02936450

<https://hal.science/hal-02936450>

Submitted on 2 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Redécouverte de la carte des bornes milliaires réalisée par Antoine-Marie Héron de Villefosse en 1878

PAULINE CUZEL

Doctorante rattachée au laboratoire AOROC (UMR 8546, ENS) et à l'ED 472 (École pratique des hautes études)

Résumé : La carte des bornes milliaires, conservée dans les archives du musée d'Archéologie nationale, a été réalisée en 1878 par Antoine-Marie Héron de Villefosse. Elle fait partie des productions de la Commission de Topographie des Gaules (1858-1879) dans le cadre de son projet d'inventaire du patrimoine archéologique français et témoigne de l'engouement, en cette deuxième moitié du XIX^e s., pour la topographie et la géographie historique. Exposée dans la salle des bornes milliaires dès la fin du XIX^e s., elle donne à voir le projet muséographique du musée dans les premières années de son existence.

Mots-clés : Commission de Topographie des Gaules – Second Empire – Archives – Épigraphie – Muséographie – Antoine-Marie Héron de Villefosse.

Abstract: *The milestones map kept in the archives of the musée d'Archéologie nationale was created by Antoine-Marie Héron de Villefosse in 1878. It is part of the works achieved by the Commission de Topographie des Gaules (1858-1979) as part of its project to produce an inventory of French archeological heritage and it shows the enthusiasm for ancient topography and historical geography in the second part of the 19th century. Displayed in the room dedicated to the milestones and the topography of Gauls as of the end of the*

19th century, it reveals the museum's museographic project in the early years of its existence.

Keywords: *Commission de Topographie des Gaules – Second Empire – Archives – Epigraphy – Museography – Antoine-Marie Héron de Villefosse.*

En mai 2019, une campagne de restauration a été menée sur les fonds cartographiques du musée d'Archéologie nationale; elle a permis la redécouverte et la mise en valeur de la carte des bornes milliaires imprimée en mai 1878 et réalisée par Antoine-Marie Héron de Villefosse (1845-1919), membre de la Commission de Topographie des Gaules (CTG). La présentation de ce document est l'occasion de replacer sa réalisation dans l'itinéraire personnel et scientifique de Héron de Villefosse, dans les travaux de la CTG et dans le contexte scientifique de son époque de production. Elle donne aussi à lire une partie de la muséographie du musée à la fin du XIX^e s., qui fait actuellement l'objet d'une étude à partir des fonds conservés au service des Ressources documentaires (SRD) du musée d'Archéologie nationale.

**LA CARTE DES BORNES MILLIAIRES
DE LA GAULE PAR ANTOINE-MARIE ALBERT
HÉRON DE VILLEFOSSE**

Imprimée en mai 1878 et signée par Antoine-Marie Albert Héron de Villefosse, cette carte¹ (fig. 1) a été dessinée par M. Chartier, dessinateur-géographe officiel du Dépôt de la Guerre et de la Commission de Topographie des Gaules². Elle mesure 88 × 96 cm et représente, sur papier entoilé, l'emplacement des bornes milliaires connues à la date de son exécution et classées par règne.

La carte, intitulée *Carte des bornes milliaires de la Gaule*, présente, sous forme de points rouges accompagnés de leur localisation géographique (toponyme), l'emplacement des bornes milliaires connues en 1878, pour le territoire français, mais aussi pour les territoires allemand, belge et néerlandais. Chaque borne est accompagnée d'un chiffre qui renvoie à une légende située dans le coin inférieur gauche du document et donne la datation par règne de chaque monument. Dans le coin inférieur droit, un agrandissement de la bande littorale du Gard et des Bouches-du-Rhône permet la mise en évidence des bornes pour cette région. La carte inclut les délimitations administratives des départements



Fig. 1 : Carte des bornes milliaires, réalisée par Antoine-Marie Héron de Villefosse, mai 1878 (Saint-Germain-en-Laye, MAN, centre des archives, SN 154. © MAN/Valorie Gô).

à l'aide d'un pointillé rouge, sans les mentionner. Elle ne reprend pas le tracé connu ou hypothétique du système des voies romaines, ce qui constitue une spécificité au regard, nous le verrons, des autres cartes produites à la même époque, dans le cadre de la CTG ou en dehors.

Son auteur, Antoine-Marie Albert Héron de Villefosse, appartient à une famille aristocratique francilienne. Son grand-père, Antoine-Marie Héron de Villefosse (1774-1852), est géographe, inspecteur général des mines et membre de l'Académie des sciences à partir de 1816³. Antoine-Marie Albert Héron de Villefosse naît en 1845. Élève de l'École des chartes (1865-1869), il devient archiviste-paléographe en 1869, avant d'être attaché à la conservation du département des Antiquités grecques et romaines du Louvre en 1869⁴. Il devient conservateur-adjoint en 1881 puis conservateur de ce même département en 1886⁵. Il ne quitte le musée qu'à sa mort alors qu'il a reçu le titre de directeur honoraire⁶. Élève de Léon Renier⁷ au collège de France et à l'École pratique des hautes études (EPHE)⁸, il prend la succession temporaire d'Ernest Desjardins à la direction adjointe de la chaire d'épigraphie et antiquités romaines de l'EPHE, en 1881-1882⁹ avant de devenir maître de conférences pour l'épigraphie et les antiquités romaines, toujours sous la direction de Renier. Il le restera ensuite sous la direction d'études de Gaston Boissier à partir de 1885, date de la mort de Léon Renier. En 1887, il devient directeur adjoint en charge de l'épigraphie et des antiquités romaines au sein de la chaire de philologie latine, épigraphie et antiquités romaines de Gaston Boissier¹⁰ puis accède au poste de directeur d'études « Épigraphie latine et antiquités romaines » en 1893-1894¹¹, qu'il occupe presque jusqu'à sa mort en 1919¹². Archéologue et épigraphiste spécialiste de l'époque romaine, il noue des relations avec de nombreux correspondants tant en métropole qu'en Afrique du Nord où il accomplit plusieurs missions¹³. En 1886, il est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et en devient le président en 1897 et 1918. Il est également le président de la Société des antiquaires de France et membre puis président de la section archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) de 1899 à 1916¹⁴. Il devient membre en 1871 de la Société française d'archéologie et occupe également les fonctions de secrétaire général de la Société française de numismatique de 1899 à 1919. Au niveau local, il est membre de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France à partir de 1875 et directeur de la Société des antiquaires de Normandie en 1889¹⁵. Actif en Afrique du Nord, notamment en Algérie et en Tunisie, il appartient à la Société archéologique du département de Constantine dès 1885 et participe aux activités de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran dont il est membre honoraire en 1893¹⁶. Il appartient enfin à la CTG qu'il intègre le 31 janvier 1876¹⁷ comme membre sur la recommandation de Félicien de Saulcy¹⁸. Il sera également membre

de la Commission de géographie historique de l'ancienne France qui entend poursuivre les travaux de la CTG dès sa fondation en 1880¹⁹. Son fils, René Héron de Villefosse (1903-1985), également archiviste-paléographe, est conservateur au musée du Petit-Palais puis conservateur du musée de l'Île-de-France au château de Sceaux.

LA PRODUCTION DE LA CARTE DES BORNES MILLIAIRES AU SEIN DES TRAVAUX DE LA CTG

La géographie historique est au cœur de la démarche de la CTG dès sa formation en 1858. Ainsi, le *Moniteur Universel* du 22 avril 1858 faisant état de la naissance de la Commission et de ses objectifs décrit en ces termes la mission et les moyens mis en œuvre :

« L'Empereur n'a pas voulu qu'on différât plus longtemps le temps de fixer le souvenir d'un grand bienfait, et que, pour acquitter une dette nationale, on attendit le jour où la dernière voie romaine aurait disparu : Sa Majesté a désiré qu'on entreprît immédiatement pour la Gaule romaine ce que Cassini a fait au 18^e siècle pour la France de l'ancienne monarchie, ce qui a été accompli de nos jours, avec un zèle si persévérant et une si grande précision, par le corps impérial d'état-major.

Pour exécuter ce projet, on devra se livrer à une exploration attentive des lieux, mais il faudra aussi rechercher dans les textes des auteurs anciens, dans les monuments épigraphiques, dans les travaux des savants, dans les dénominations locales, dans les traditions populaires, tout ce qui pourra servir à reconstituer la topographie de la Gaule romaine vers la fin de l'Empire, à déterminer les divisions administratives, les noms et la situation des cités, des villes fortifiées, des stations militaires ou des camps retranchés, le tracé des voies de communication, l'emplacement des ponts, des aqueducs et des ports, l'ancienne direction des rivières qui ont changé de lit, l'emplacement des forêts qui ont disparu, des marais qui ont été asséchés²⁰. »

La définition de l'objectif initial est claire : il s'agit de réaliser « un grand travail d'ensemble sur la topographie des Gaules jusqu'au 5^e siècle²¹ » et, dans cette perspective, les « grandes voies militaires et commerciales » font l'objet d'une fascination et d'un intérêt particulier²². Placés dans la lignée des travaux de Cassini, les travaux de la Commission sont avant tout une œuvre de géographie historique portant sur le territoire gaulois. Les objectifs, tels qu'ils sont définis en 1858, prévoient la production de trois cartes et trois dictionnaires²³.

Dans ce cadre, le relevé des bornes milliaires apparaît comme un moyen essentiel pour définir l'emplacement des voies romaines lorsque le tracé n'a pas été conservé dans la topographie, mais aussi pour fixer les limites de cités ou encore des toponymes antiques sujets à débat. L'enquête épigraphique est confiée dans



Fig. 2 : Carte de la Gaule sous le proconsulat de César, 1861, présentant les tracés des itinéraires principaux et des mesures de distances (Saint-Germain-en-Laye, MAN, centre des archives, inv. BIB 4233. © MAN/Valorie Gô).

un premier temps au général Casimir Creuly entré dans la Commission en 1859, puis à Pierre-Charles Robert à partir de 1873. L'enquête menée sur l'ensemble du territoire est orientée, dans un premier temps, dans cette perspective topographique. Ainsi, pour le territoire de Feurs, l'enquête, portée notamment par Creuly et par l'envoi d'estampages, semble se concentrer sur la localisation et la copie des bornes milliaires. C'est ainsi que, sur la trentaine d'inscriptions connues avant 1879, on ne compte que six inscriptions dont quatre bornes milliaires²⁴ parmi les copies ou estampages dans les fonds conservés au musée d'Archéologie nationale.

L'intérêt pour le système viaire documenté par les bornes milliaires se traduit par la volonté de retracer les voies romaines dans les cartes produites pour les travaux de la Commission de Topographie des Gaules

et destinées à être diffusées. Dès la production de la *Carte de la Gaule sous le proconsulat de César* en 1861²⁵ (**fig. 2**), première carte définie dans les objectifs initiaux à être produite par la Commission, le tracé des voies de communication est reporté, accompagné de mesures de distances qui rappellent la table de Peutinger dont la CTG a probablement fait acquérir une copie à la bibliothèque du musée²⁶ dans les premières années de son existence. Par la suite, en 1865, la carte de la Gaule au commencement du V^e s. – deuxième carte de la Commission à être produite – montre à nouveau la place prise par l'étude du système des voies romaines dans son évolution à l'échelle du territoire. Elle fait d'abord l'objet d'un projet conçu par Alexandre Bertrand (**fig. 3**). La carte définitive, réalisée en quatre parties sur papier entoilé,



Fig. 3 : Quart sud-ouest du projet d'une carte itinéraire de la Gaule au V^e siècle par Alexandre Bertrand (Saint-Germain-en-Laye, MAN, centre des archives, SN 2016-6. © MAN/Valorie Gô).

reprend le fond de carte oro-hydrographique que l'on doit aux travaux de la CTG et destiné à servir à l'ensemble de la communauté savante²⁷. Le registre conservé au centre des archives du MAN sous le titre *Carte des Gaules – détail d'exécution* rend compte de la composition des fonds de carte utilisés par la CTG et montre que l'élaboration de ces fonds servait ensuite à la réalisation d'un grand nombre de cartes différentes. Sont ainsi reproduits l'emplacement des cités et des voies romaines au début du V^e s., ainsi que les délimitations des différentes cités, toujours dans une perspective de géographie historique visant à remonter aux origines des toponymes modernes et à établir la

connaissance de l'histoire du territoire national (fig. 4). La carte semble avoir été réalisée à partir de la restitution des voies romaines à l'échelle régionale, sans doute par synthèse des informations remontant des correspondants de la Commission en région²⁸, en témoignent les différents travaux de tracés des voies, sur des cartes d'état-major départementales puis sur les sections de la carte dite 3^e carte de la CTG, confiés à Chartier²⁹.

Ces différentes cartes, établies dans le cadre de la CTG, et à la différence de la carte réalisée par Héron de Villefosse, ont pour objet principal la restitution du système des voies romaines. Cet intérêt accordé à la



Fig. 4 : Carte de la Gaule au commencement du V^e siècle (travail préparatoire : voies et cités), 1865, en quatre parties (Saint-Germain-en-Laye, MAN, centre des archives. © MAN/Valorie Gô).

reconstitution des systèmes de circulation s'inscrit dans une tendance plus large de la recherche qui s'établit au milieu du XIX^e s. L'importance de la démarche archéologique dans ce domaine est soulignée par A. Bertrand dans son cours donné à l'École du Louvre : il s'agit de confronter « les documents écrits (cartes antiques ou itinéraires – bornes milliaires) » à la « reconnaissance matérielle » et dirait-on, archéologique, des vestiges des voies dont la topographie moderne peut encore rendre compte³⁰. Cette perspective de recherche passe donc par un double mouvement que nous avons déjà constaté dans les travaux de la Commission et qui explique la production de la carte d'Héron de Villefosse dont il est question ici.

Dans un premier temps, avant même le début des travaux de la Commission, sont menés des recherches d'ensemble visant à la redécouverte des sources anciennes : Léon Renier publie ainsi en 1849 au nom de la Société des antiquaires de France un volume intitulé *Itinéraires romains de la Gaule, publiés avec les variantes des manuscrits, des tables de concordance et des notes, pour faire suite aux chapitres de la géographie de Ptolémée relatif à la Gaule publiés l'année précédente 1848*. Cet ouvrage contient une édition de la table théodosienne, de l'itinéraire d'Antonin, de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, la copie de quatre inscriptions géographiques³¹ ainsi qu'une réduction aux deux tiers de la section de la

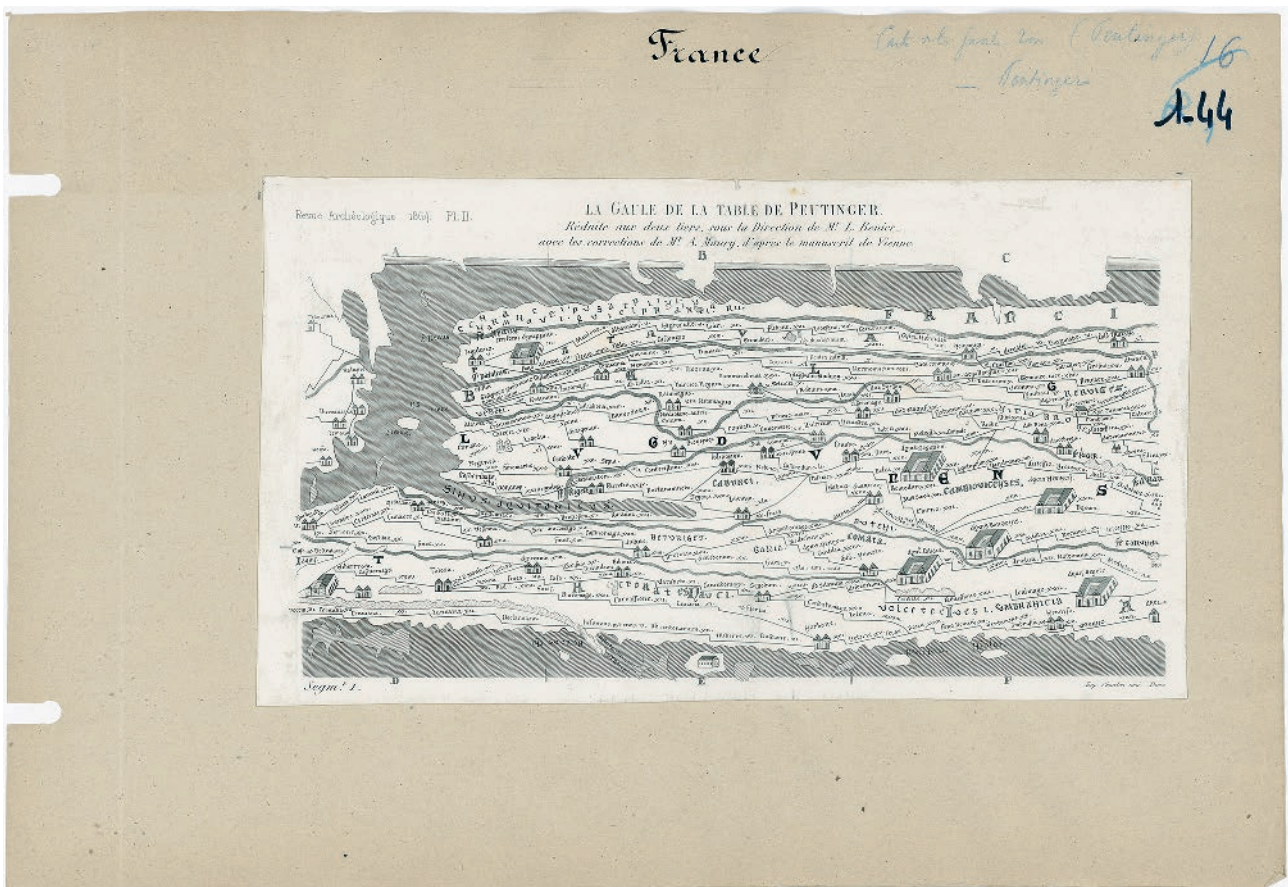


Fig. 5 : Réduction de la table de Peutinger par Alfred Maury, *Revue archéologique*, 1864 (Album noir 1A - planche 44. Saint-Germain-en-Laye, MAN, centre des archives. © MAN/Valorie Gô).

table de Peutinger concernant la Gaule³². Ce travail de Renier est repris par Alfred Maury en 1862, à l'occasion d'un séjour à Vienne, pendant lequel il étudie les éditions de Scheyb et Mannert de la table de Peutinger disponibles à l'époque et les compare au manuscrit original pour le territoire gaulois. Maury publie dans la *Revue archéologique* de 1864³³ les réductions de la *Table* faites par Renier annotées et corrigées (**fig. 5**). Ce travail suscite l'intérêt d'Ernest Desjardins (1823-1886), élève de Léon Renier et auteur de plusieurs ouvrages liés à la topographie antique³⁴, qui publie en 1869 une nouvelle édition de la table de Peutinger³⁵ et en 1870 un ouvrage de commentaires intitulé *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*³⁶. La Commission de Topographie des Gaules procédera elle aussi à l'acquisition de plusieurs éditions de textes anciens visant à l'étude de la topographie du territoire³⁷. La reconnaissance des voies romaines à partir des itinéraires anciens constituant même une première étape indispensable dans les travaux menés sur les voies romaines en Gaule³⁸. La deuxième étape de ce travail repose sur l'enquête épigraphique déjà évoquée qui inclut chez Renier l'intérêt pour les inscriptions milliaires connues et qui se

traduit dans le cadre de la CTG par un large inventaire épigraphique déjà évoqué.

Les travaux de la Commission s'inscrivent donc dans une dynamique scientifique plus générale en poursuivant l'inventaire des bornes milliaires du territoire. La carte produite par Héron de Villefosse s'intègre dans ce travail préparatoire de reconstitution du réseau des voies romaines en réalisant sous la forme d'une carte une synthèse de la documentation connue. Son élaboration devait aller de pair avec la publication d'un ouvrage qui ne verra jamais le jour et qui devait s'inscrire dans la lignée des travaux de Léon Renier : «Aucune publication d'ensemble des bornes milliaires n'a encore été faite, mais le relevé exact en existe et M. Héron de Villefosse se prépare à en donner une édition. Ce sera le complément de l'œuvre de Léon Renier³⁹.» Cette carte qui offre un état de la connaissance à la fin du XIX^e s., mais qui ne sera jamais diffusée, constitue un travail de référence qui servira de source au corpus des bornes milliaires des Gaules et des Germanies inclus dans le tome II du CIL XIII : «magnas autem gratias debeo Antonio Heron de Villefosse amico per tria decennia fidissimo atque spectatissimo qui tabulam viarum Gallicarum a. 1878 iussu

Commissionis topographicae Gallicarum a se confectam nec umquam editam benigne mihi utendam permisit.⁴⁰»

Préalable indispensable à la reconstitution du réseau routier romain, cet inventaire des bornes milliaires s'ajoute aux travaux de relevés de tronçons de voies sur le territoire. Cette importance donnée à la géographie historique et à l'histoire de son aménagement sera décisive pour la poursuite des travaux de la CTG par la Commission de géographie historique de l'ancienne France qui se substitue à la CTG dès 1880. Elle inclut dans ses tout premiers membres, aux côtés d'Henri Martin, d'Alexandre Bertrand, de Pierre-Charles Robert ou encore de Léon Renier, Héron de Villefosse dont les talents de géographe et d'épigraphiste ne sont plus à prouver. Dans l'extrait du *Journal Officiel* du

2 février 1880 qui arrête sa création, la perspective est clairement définie : « Cette Commission aura pour mission d'achever les travaux commencés par la Commission de la Topographie des Gaules : les cartes de la Gaule indépendante, de la Gaule soit sous la domination romaine, soit à l'époque franque et féodale, les cartes spéciales indiquant la position des monuments mégalithiques, les découvertes de monnaies gauloises, les bornes milliaires, les diverses couches ethniques qui ont contribué à la formation de la nationalité française. Elle devra aussi terminer le catalogue général des monnaies gauloises et donner, d'après les nombreux documents recueillis, une édition de la *Notice des provinces et des cités de la Gaule*. [...] Elle devra, en un mot, centraliser tout ce qui peut toucher



Fig. 6 : Carte des voies romaines de la Gaule avec tracé comparatif des chemins de fer, 1890 (seuls trois des quatre quarts de la carte sont conservés) (Saint-Germain-en-Laye, MAN, centre des archives, inv. BIB 8079. © MAN/Valorie Gô).

à la topographie historique de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789⁴¹.» L'accent mis sur la géographie historique et le resserrement des objectifs autour de la restitution de l'aménagement du territoire et de la constitution de cartes chronologiques montrant son évolution est un des traits marquants de cette fascination de la fin du XIX^e s. pour le réseau routier romain.

De fait, dans un dernier temps, est produite au musée de Saint-Germain une carte visant à la comparaison des voies romaines avec le réseau ferré de la fin du XIX^e s. en utilisant la carte de la Gaule au début du V^e s. réalisée en 1865. L'idée a été lancée en 1886 par Alexandre Bertrand dans une lettre adressée à la direction des musées nationaux : «j'ai demandé pour la salle XVII une carte murale des voies romaines dans le genre des cartes murales de nos grandes gares de chemins de fer. C'est-à-dire sans figure de terrain. Cette carte sera très instructive : les chemins de fer suivent presque exactement le même tracé ; il y aura lieu d'examiner s'il ne serait pas intéressant de faire figurer en couleur spéciale ce réseau moderne à côté du réseau romain⁴².» Cette volonté de restituer l'histoire du développement des communications dans une continuité chronologique de l'Antiquité à la fin du XIX^e s. est réaffirmée, dans les cours d'Alexandre Bertrand à l'École du Louvre et notamment dans le cours qu'il donne dans la salle XVII en 1887-1888⁴³ durant lequel il souligne l'importance des axes de communication dans le développement économique du territoire : «C'est par milliards que se compte la richesse développée de nos jours par la création du réseau des voies ferrées. L'influence de la création des voies romaines, toute proportion gardée, n'a pas été moindre. Comme les chemins de fer, elles n'ont pas seulement augmenté la prospérité générale, elles l'ont déplacée.» L'extension et la complexité du réseau viaire romain suscite la fascination : «L'Empire romain n'a rien laissé de plus monumental⁴⁴.» Ce projet donne lieu à l'élaboration d'une carte provisoire réalisée sur le fond de la carte de la Gaule au commencement du V^e s. et commandée à Fourel⁴⁵ (fig. 6). Est porté, à l'encre noire, le tracé des chemins de fer contemporains, dans une perspective de comparaison avec le système des voies romaines mis à jour et reporté à l'encre rouge. L'ensemble présenté sur une carte en quatre feuilles apparaît comme l'aboutissement de la recherche sur la restitution des systèmes de communication romains en présentant son évolution diachronique jusqu'à l'époque contemporaine.

**UNE SALLE
CONSACRÉE À L'ÉTUDE DES BORNES
MILLIAIRES ET VOIES ROMAINES**

Le Musée gallo-romain, créé en 1862 et ouvert en 1867, apparaît comme le lieu où est exposé le résultat de cette enquête sur la topographie ancienne du

territoire et sur l'histoire de son aménagement. L'ensemble, ou du moins une grande partie, du matériel rassemblé et des supports produits sont exposés dans la salle XVII qui ouvre à l'entresol en 1879⁴⁶. Première salle du parcours muséographique consacré à l'époque gallo-romaine, elle repose largement sur la documentation épigraphique qui a constitué le cœur de l'enquête de la Commission pour la période. La salle expose dans un premier temps des moulages et des reproductions accompagnés de la carte de 1865 produite par la CTG. La carte produite par Héron de Villefosse n'est exposée que quelques temps après⁴⁷. L'objectif, tel qu'il transparaît dans le rapport d'Alexandre Bertrand, semble être l'exposition d'un état le plus exhaustif possible des connaissances sur les voies romaines : à côté de la carte qui présente les voies romaines à la fin de l'Antiquité et donc probablement dans leur extension maximale, Alexandre Bertrand signale la présence de «représentations grandeur naturelle des diverses formes de bornes milliaires usitées d'Auguste à Valentinien III, de l'an 3 av. J.-C. à l'an 417 après l'ère chrétienne⁴⁸.» En plus de ces moulages sont exposées les planches épigraphiques aquarellées dont la production commence vraisemblablement dès 1867⁴⁹ : «un meuble à volet contiendra une copie (demi-grandeur) de toutes les inscriptions concernant les bornes milliaires de la Gaule⁵⁰.»

La salle est conçue pour servir de point de départ à l'exposition de la romanisation du territoire⁵¹ : «ils [les Romains] commençaient par construire des routes : c'était un moyen sûr d'ouvrir un pays barbare à la civilisation. [...] Aussi y rencontre-t-on assez souvent de ces bornes milliaires, qui, placées le long des grands chemins de l'empire, indiquaient les distances au voyageur. M. Al. Bertrand a cru devoir en reproduire quelques-unes dans la dix-septième salle du musée⁵².» Présentant l'évolution des supports, la salle intègre à la fois des moulages⁵³ et des reproductions figurées : «il nous était impossible d'exposer au musée, même avec des fac-similés réduits, les quatre cents bornes mais nous en avons réuni un nombre suffisant pour donner une idée exacte de ce qu'étaient ces milliaires sous les différents Empereurs⁵⁴.» Le cours donné dans la salle par Alexandre Bertrand permet de se faire une idée assez précise de la muséographie à la fin de la décennie 1880 : la salle présente les moulages de quatorze bornes ainsi que de quatre milliaires connus sous forme de fragments⁵⁵, auxquels s'ajoutent «une trentaine de dessins très habilement exécutés en fac-similés réduits qui suffisent à donner une idée exacte de la transformation que les bornes et les formules ont subi sous les divers Empereurs, transformations qui ont leur importance⁵⁶». À l'appui est exposée la carte de Héron de Villefosse montrant l'emplacement des découvertes des différentes bornes milliaires et la carte de la Gaule au commencement du V^e s. présentant l'état du réseau des voies romaines à la fin de l'Antiquité, ainsi qu'une carte présentant la géographie physique de la Gaule⁵⁷. Les supports muséographiques, qui sont l'une

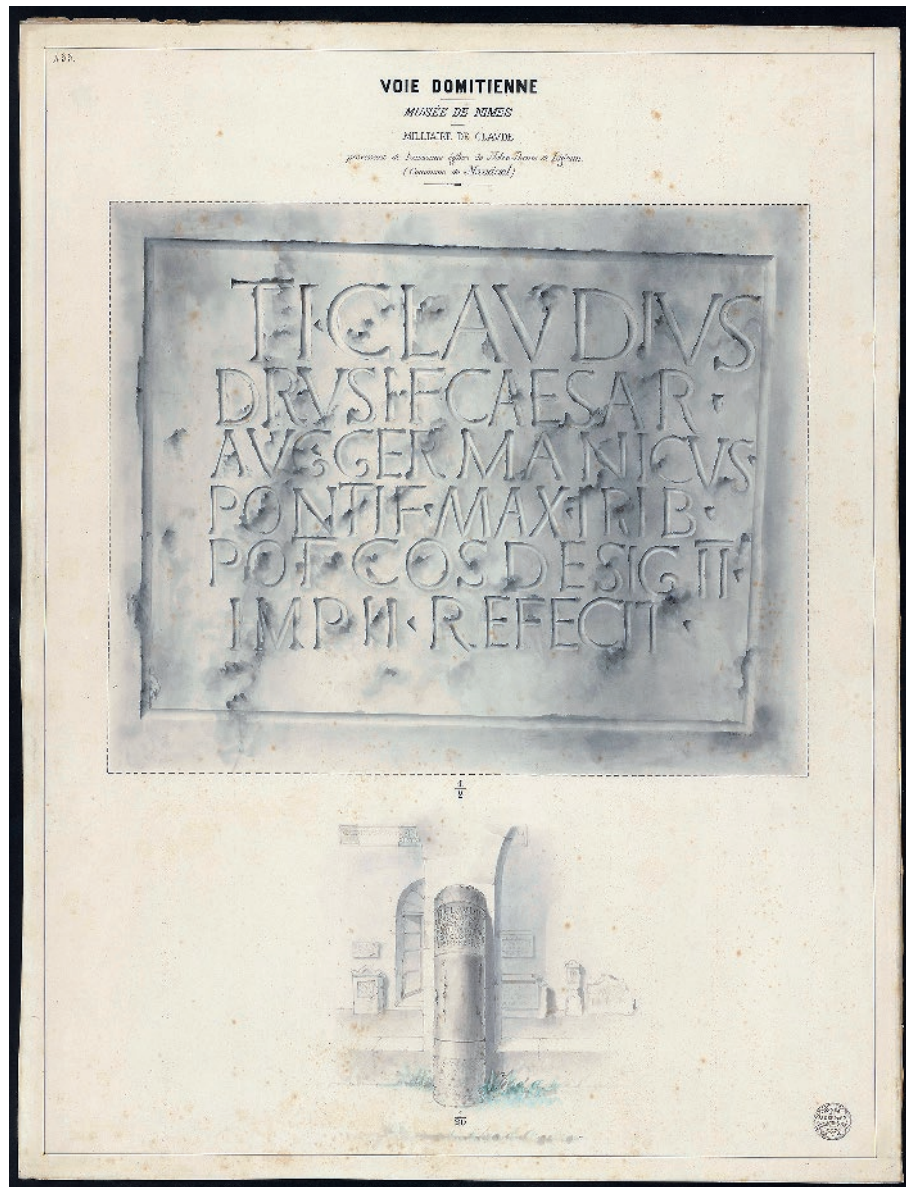


Fig. 7 : Planche aquarellée, n° 433, intitulée : « Voie Domitienne, milliaire de Claude provenant de l'ancienne église de Notre-Dame-de-Lignan (commune de Manduel) », achetée par le musée à F. Allard, le 24 avril 1880 (Saint-Germain-en-Laye, MAN, centre des archives, inv. BIB 5679 © MAN).

des spécificités du musée après la redéfinition de son parcours et l'ouverture de nouvelles salles à partir de 1879, sont particulièrement mis en valeur dans cette salle consacrée à l'organisation et la structuration du territoire.

La salle connaît peu de transformations, si ce n'est une renumérotation, documentée par le guide de 1901⁵⁸, qui n'entraîne pas de modifications majeures de sa muséographie. Elle devient alors la salle XIX et reste le point de départ du parcours des collections relatives à l'époque gallo-romaine. La salle adjacente est consacrée à l'organisation politique de la Gaule : l'ensemble forme une section traitant de l'organisation

du territoire et à sa romanisation. Ainsi Salomon Reinach signale-t-il la présence dans des cadres de reproductions d'inscriptions ayant trait à la structuration du territoire (cités, municipales, colonies)⁵⁹. En 1926, la salle présente, d'après la description de Reinach, vingt-trois moulages de bornes associés aux deux cartes déjà évoquées (celle de 1865 et celle de Héron de Villefosse⁶⁰). Elle comporte également deux meubles à volets : le premier ne semble pas présenter de lien avec le reste de la salle pour autant que l'on puisse en juger d'après la description topographique donnée par Reinach. De fait, il contient une copie d'inscriptions en provenance de Seyssel, or la seule

planche actuellement conservée est relative à des ex-votos divers⁶¹. Il en va de même pour Suèvres⁶². Le meuble semble donc contenir des inscriptions religieuses et on peut s'interroger sur la cohérence et le sens à donner à la mise en place de ce meuble dans un espace consacré aux bornes milliaires et aux voies romaines. Il faut peut-être considérer qu'il a fait l'objet d'un déplacement depuis une autre salle, sans doute pour des raisons de place.

Le deuxième meuble à volets comporte spécifiquement des copies de bornes milliaires. Il est aujourd'hui possible d'en restituer le contenu grâce à l'inventaire des planches qui a été réalisé⁶³. Ce meuble inclut des planches qui n'ont pas été achevées du vivant de Creuly⁶⁴ et des planches dont la production a été plus tardive et qui ne sont pas typologiquement identiques à celles produites par Creuly lui-même. Il s'agit de planches consacrées à des milliaires (fig. 7), particulièrement une série liée à la portion de la voie Domitienne située à proximité de Nîmes dont les numéros d'inventaire (inv. Bib 5522, 5611, 5679, 5714) correspondent à des achats effectués par le musée en 1879 et 1880,

notamment auprès de F. Allard. Cette commande supplémentaire vise sans doute à enrichir le matériel muséographique consacré aux voies et bornes milliaires et destiné à la salle XVII qui deviendra la salle XIX en 1901.

La carte réalisée par Héron de Villefosse apparaît donc comme l'un des éléments importants du matériel muséographique exposé dans la salle consacrée à l'étude des bornes milliaires et des voies romaines. Jamais publiée, elle se trouve présentée au sein du parcours muséographique de l'entresol consacré à l'époque gallo-romaine. Ce matériel montre à quel point l'enrichissement des collections muséographiques à la fin du XIX^e et au début du XX^e s. vise à faire du musée un laboratoire de la science en marche et à rendre compte des dernières découvertes scientifiques. Cette carte constitue de fait le recueil le plus à jour des bornes milliaires retrouvées sur le territoire national en 1907⁶⁵, prouvant l'importance donnée en cette seconde moitié du XIX^e s. à l'étude de la topographie ancienne et de la géographie historique du territoire national.

NOTES

1. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives, fonds des cartes de la CTG, SN 154.
2. Voir les notes des travaux exécutés pour le compte de la Commission de topographie des Gaules par M. Chartier, dessinateur-géographe, demeurant à Paris, rue Saint-André-des-Arts, 40. Archives nationales, F/17/2907-2908.
3. BABELON 1986, p. 442.
4. Il occupe bien ce poste au décès de son père le 13 octobre 1870. Faire-part de décès de Pierre-Marie-René Héron de Villefosse, boîte 32. Lettres et faire-part, musée d'Archéologie nationale, centre des archives.
5. TOUTAIN 1919, p. 202-203.
6. GIRARD, HAVET, LEFÈVRE-PONTALIS 1919.
7. Il contribuera à la publication des mélanges Renier à la mort de son maître en rédigeant la bibliographie des travaux de Léon Renier.
8. Dès l'ouverture du cours. « Depuis le jour de sa fondation. Pendant l'année scolaire 1868-1869, en effet, la conférence d'épigraphie et d'antiquités romaines de Léon Renier comptait parmi ses élèves "Héron de Villefosse, archiviste paléographe, attaché au Musée du Louvre". [...] C'est par notre président-fondateur, Léon Renier, que Villefosse a été initié à l'étude des inscriptions. » GIRARD, HAVET, LEFÈVRE-PONTALIS 1919, p. 361.
9. *Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1881-1882, 1881*, p. 185 : « Épigraphie et Antiquités romaines : Directeur d'études : M. Léon Renier, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, administrateur de la Bibliothèque de l'Université. Directeur adjoint : M. Ernest Desjardins, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale. Pendant le second semestre, M. Desjardins, ayant remplacé M. Léon Renier au Collège de France, a dû interrompre ses conférences, et M. Antonin [sic] Héron de Villefosse, conservateur des antiques au Musée du Louvre, a été chargé de conférences à l'École des Hautes-Études. » Le remplacement est définitivement pris en compte en 1882, Antoine Héron de Villefosse devenant « maître de conférences pour l'épigraphie et les antiquités romaines » au sein de la chaire de philologie latine et antiquités romaines dont le directeur d'études reste Léon Renier (*Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1882-1883, 1882*, p. 181).
10. *Rapport sur l'École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques, 1886-1887, 1887*, p. 10.
11. École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques, *Annuaire 1894, 1894*, p. 37-38.

12. Sa mort suit de peu sa mise en retraite. *École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1919-1920, 1919*, p. 16. GIRARD, HAVET, LEFÈVRE-PONTALIS 1919, *Discours de Louis Havet, membre de l'Institut au nom de l'École pratique des hautes études*, p. 360-361. Louis Havet date l'annonce de sa demande de retraite du 28 juin 1918.
13. GRAN-AYMERICH 2007, p. 864.
14. GIRARD, HAVET, LEFÈVRE-PONTALIS 1919, p. 362.
15. Séance du 19 décembre 1889, *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie, 1889-1891, 1891*, p. 329-330.
16. Sur les affiliations d'Antoine Héron de Villefosse aux sociétés savantes, voir l'annuaire prosopographique du CTHS : <http://cths.fr/an/savant.php?id=241> (consulté le 10 juillet 2019).
17. Arrêté de nomination en date du 31 janvier 1876 concernant Antoine Héron de Villefosse. Archives nationales, F/17/2906.
18. Lettre de recommandation d'Antoine Héron de Villefosse par Félix de Saulcy, datée du 24 janvier 1876. Archives nationales, F/17/2906.
19. L'arrêté date du 20 janvier 1880. Lettre de remerciement au ministre par Antoine Héron de Villefosse, datée du 24 janvier 1880. Archives nationales, F/17/2917.
20. *Le Moniteur universel*, 22 avril 1858, reproduit dans les *Annales des chemins vicinaux*, 1858, p. 190-191.
21. *Ibid.*
22. « Les divisions administratives se sont perpétuées jusqu'à nos jours dans les circonscriptions ecclésiastiques ; les chefs-lieux de province sont restés des villes florissantes ; les cités sont devenues des évêchés ; les villes fortifiées, les stations militaires, les camps retranchés que le peuple appelle toujours *les camps de César*, font encore l'admiration de la stratégie moderne ; les grandes voies militaires et commerciales qui sillonnent les Gaules ont souvent donné le tracé de nos routes et fournissent de précieuses indications à nos ingénieurs. » *Ibid.*
23. Voir RAFOWICZ 2016-2017.
24. Voir CUZEL, JOUYS BARBELIN 2017, p. 187, note 1.
25. Carte de la Gaule sous le proconsulat de César, 1861, inventaire bibliothèque 4233. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.
26. Inventaire bibliothèque 2178, entrée le 9 mars 1870.
27. Lettre du général Creuly au ministre de l'Instruction publique, 5 juillet 1871. Archives nationales, F/17/2908 : « Je crois devoir faire savoir au Ministre que la Commission a fait faire un tirage de la carte oro-hydrographique de la France, exécutée sous sa direction, et qui, par

cela même qu'elle est la seule exacte et générale, est demandée par toutes les personnes et les sociétés qui s'occupent de la géographie physique et historique de la France.»

28. Ainsi, on dispose de documents attestant le versement de fonds à des membres et des correspondants pour l'étude du tracé des voies romaines dans des départements donnés : le 10 février 1862, 200 F sont remis par la Commission à M. Guillard pour l'étude des voies romaines de l'Indre. Archives nationales, F/17/2907.

Autres exemples (provenant de la comptabilité, AN) :

- voyage de Creully pour repérer la voie Domitia aux alentours de Perpignan, 1863 ;

- recherches de J. Dumontet autour des voies romaines dans le Berry, 1874 ;

- recherches de Camille Germain sur les voies romaines dans les Alpes, 1874 ;

- recherches de Revon sur les voies romaines de Haute-Savoie, 1874.

29. Voir Archives nationales, F/17/2907-2908.

30. Alexandre Bertrand, École du Louvre, 1887-1888, XV^e leçon : les bornes milliaires, étude de la salle XVII, p. 1. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

31. Le milliaire de Tongres, le fragment du milliaire d'Autun, le fragment du milliaire d'Allichamps et une inscription géographique de Nîmes.

32. Le musée d'Archéologie nationale conserve dans ses albums noirs une reproduction de cette réduction de la table de Peutinger. Album noir 1A, planches 44 et 45. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

33. MAURY 1864.

34. Il publie notamment un *Atlas géographique de l'Italie ancienne, composé de sept cartes et d'un dictionnaire de tous les noms qui y sont contenus* aux éditions Hachette en 1852 puis soutient une thèse de doctorat en 1854 intitulée *Essai sur la topographie du Latium*. Il est également l'auteur d'une étude sur le delta du Rhône : *Aperçu historique sur les embouchures du Rhône. Travaux anciens et modernes : Fosses Mariennes. Canal du Bas-Rhône*, Paris : C. Lahure, 1866.

35. DESJARDINS 1869.

36. DESJARDINS 1870.

37. Voir par exemple la facture adressée par la librairie Klincksieck à la CTG, le 20 décembre 1861 pour l'achat de plusieurs ouvrages dont une édition de l'Itinéraire d'Antonin et de l'Itinéraire de l'anonyme de Ravenne.

38. Voir BERTRAND 1863. La synthèse sera reprise et étoffée dans un tiré-à-part sous le même titre publié à Paris en 1864.

39. Alexandre Bertrand, École du Louvre, 1887-1888, XV^e leçon : les bornes milliaires, étude de la salle XVII, p. 4. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

40. Otto Hirschfeld, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XIII, 2, p. 646. «Je dois de sincères remerciements à Antoine Héron de Villefosse, mon très fidèle et très estimé ami depuis trente ans qui m'a obligeamment permis d'utiliser la carte des voies des Gaules qu'il avait réalisée en 1878 sur l'ordre de la Commission de Topographie des Gaules et qui n'avait jamais été publiée.»

41. Extrait du *Journal Officiel* du 2 février 1880, arrêtant la création de la Commission de géographie historique de l'ancienne France. Archives nationales, F/17/13312-13313-13314.

42. Lettre d'Alexandre Bertrand à la direction des musées nationaux, datée du 21 novembre 1886. Archives nationales, 20144782/43.

43. Alexandre Bertrand, École du Louvre, 1887-1888, XIV^e leçon : les voies romaines, les bornes milliaires, étude de la salle XVII, p. 3. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

44. Alexandre Bertrand, École du Louvre, 1887-1888, XIV^e leçon : les voies romaines, les bornes milliaires, étude de la salle XVII, p. 23. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

45. Inventaire bibliothèque 8079 : Carte des voies romaines de la Gaule, 4 feuilles, Fouré, 109 francs.

46. Sur la muséographie de cet espace de l'entresol et ses évolutions, voir CUZEL à paraître.

47. Elle n'est pas mentionnée dans le rapport du 8 octobre 1879 sur l'ouverture des nouvelles salles par Alexandre Bertrand à l'administration des musées nationaux (Archives nationales, 20144782/1). Seule est mentionnée une «carte des voies romaines à grande échelle» qui ne saurait correspondre à la carte réalisée par Héron de Villefosse qui, nous l'avons dit, ne reprend pas le tracé des voies romaines. Elle est en revanche mentionnée dans le cours d'Alexandre Bertrand en 1887-1888.

48. Rapport d'Alexandre Bertrand sur l'ouverture des nouvelles salles, 8 octobre 1879. Archives nationales, 20144782/1.

49. Voir rapport d'Alexandre Bertrand au comte de Nieuwerkerke daté du 15 juillet 1867. Archives nationales, 20144782/13. Elles sont également mentionnées par Gabriel de Mortillet (MORTILLET 1869, p. 39).

50. Rapport d'Alexandre Bertrand sur l'ouverture des nouvelles salles, 8 octobre 1879. Archives nationales, 20144782/1.

51. «Il ne suffit pas à M. Al. Bertrand de nous montrer, par des témoignages manifestes, à quel point la Gaule, dans les premières années de l'empire est devenue romaine ; son ambition est plus haute ; il cherche à nous expliquer ce qu'il nous a fait voir ; il veut nous faire comprendre de quelle manière les Romains ont obtenu si vite ce résultat surprenant.» BOISSIER 1882, p. 51-52.

52. *Ibid.*, p. 52.

53. Elle ne comporte pas d'originaux. Alexandre Bertrand, École du Louvre, 1887-1888, XV^e leçon : les bornes milliaires, étude de la salle XVII, p. 8. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

54. Alexandre Bertrand, École du Louvre, 1887-1888, XV^e leçon : les bornes milliaires, étude de la salle XVII, p. 5. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

55. Alexandre Bertrand, École du Louvre, 1887-1888, XV^e leçon : les bornes milliaires, étude de la salle XVII, p. 8. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

56. Alexandre Bertrand, École du Louvre, 1887-1888, XV^e leçon : les bornes milliaires, étude de la salle XVII, p. 9. Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

57. REINACH 1887, p. 39. Il s'agit peut-être de la carte oro-hydrographique qui sera exposée en 1926 dans un cabinet non visitable, adjacent à cette salle.

58. REINACH 1901.

59. REINACH 1926, p. 182-183.

60. La carte oro-hydrographique est déplacée dans un cabinet hors du parcours de visite.

61. Planche 2018002/B/1/265 «Seyssel – Ex-voto divers». Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

62. Planche 2018002/B/1/152 «Suèvres – deux exemplaires d'une dédicace à Apollon». Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

63. On peut à minima y replacer les planches n° 155 (Auriol, 2018002/B/1/154) ; SN 68 (Autun, 2018002/B/4/510) ; n° 426 et SN 73 (Saint-Maurice, 2018002/B/2/427 et 2018002/B/4/515) ; n° 372 (Bonn, 2018002/B/2/372) ; n° 339 (Bruxelles, 2018002/B/1/338) ; n° 429 (Nîmes, 2018002/B/3/430) ; n° 140 (Poitiers, 2018002/B/1/139) ; n° 435 (Saint-Césaire, 2018002/B/3/436) ; n° 438 (Parc du Teillan, 2018002/B/3/439) ; n° 441 (Château de La Coste, 2018002/B/3/442) ; n° 356-2 (Strasbourg, 2018002/B/1/357) ; n° 358 (Trèves, 2018002/B/1/359) ; n° 370 (Bayeux, 2018002/B/2/370). Musée d'Archéologie nationale, centre des archives.

64. Sur la production des planches, se reporter à CUZEL 2016-2017.

65. À la date de parution du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XIII, 2.

BIBLIOGRAPHIE

BABELON, Jean-Pierre. René Héron de Villefosse (1903-1985). *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1986, 144-2, p. 442-443.

BERTRAND, Alexandre. Les voies romaines en Gaule, résumé du travail de la Commission de la Topographie des Gaules. *Revue archéologique*, 1863, 7, p. 406-412.

BOISSIER, Gaston. *Le musée de Saint-Germain*. Paris : Rollin et Feuardant, 1882.

CUZEL, Pauline. Le fonds d'archives épigraphiques du musée d'Archéologie nationale. *Antiquités nationales*, 2016-2017, 47, p. 185-197.

- CUZEL, Pauline. Les archives du musée d'Archéologie nationale et la constitution d'une collection épigraphique nationale (1862-1926) [introduction de Corinne Jouys Barbelin]. *Archéologie en musée et identités nationales en Europe (1848-1914), un héritage en quête de nouveaux défis au 21^e siècle. Actes du colloque international à l'occasion du 150^e anniversaire de l'ouverture du musée d'Archéologie nationale, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye*, PUR (à paraître).
- CUZEL, Pauline, JOUYS BARBELIN, Corinne. Une archéologie nationale dans le cadre de la Commission de Topographie des Gaules : des approches traditionnelles et une institution structurante pour des objectifs inédits. *Organon*, 2017, 49, p. 183-220.
- DESJARDINS, Ernest. *La Table de Peutinger*. Paris : Hachette, 1869.
- DESJARDINS, Ernest. *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*. Paris : Hachette, 1870.
- GIRARD, Paul, HAVET, Louis, LEFÈVRE-PONTALIS, Eugène. Antoine Héron de Villefosse (1845-1919). *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1919, 80, p. 358-363.
- GRAN-AYMERICH, Ève. *Les chercheurs du passé, 1798-1945, Dictionnaire biographique d'archéologie*. Paris : CNRS, 2007.
- MAURY, Alfred. Note sur un nouvel examen de la partie de la carte de Peutinger où est figurée la Gaule. *Revue archéologique*, 1864, 9, p. 60-63.
- MORTILLET, Gabriel (de). *Promenades au Musée de Saint-Germain*. Paris : C. Reinwald, 1869.
- RAFOWICZ, Elie. Les archives de la Commission de Topographie des Gaules au musée d'Archéologie nationale. *Antiquités nationales*, 2016-2017, 47, p. 1-14.
- REINACH, Salomon. *Catalogue sommaire du Musée des antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*. Paris : Librairies imprimeries réunies, éditeurs des musées nationaux, 1887.
- REINACH, Salomon. *Catalogue sommaire du Musée des antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*. 4^e édition. Paris : Librairies imprimeries réunies, éditeurs des musées nationaux, 1901.
- REINACH, Salomon. *Catalogue illustré du musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*, t. 1, 2^e édition revue et corrigée. Paris : Musées nationaux, 1926.
- TOUTAIN, Jules. Chronique : Antoine Héron de Villefosse (16 juin 1919). *Revue historique*, 1919, 132, fasc. 1, p. 202-208.

